

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 octobre 2021

Date de convocation : 20 octobre 2021

Ordre du Jour :

- 55) Décision modificative
- 56) Choix du prestataire pour le contrat gaz
- 57) Demande de DSR 2022
- 58) Subvention coopérative scolaire 2021-2022
- Informations diverses

Présentes : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, LANDRÉ Béatrice, JOLY-LAVRIEUX Martine, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle.

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, MARCO Benjamin, TYTGAT Loïc

Absents excusés : Mme BIGOT Valérie a donné pouvoir à M. GAUTHIER Cédric

M. DESEUVRE

Absents : M. MORILLON

Mme MOTTIER a été désignée secrétaire de séance.

En avant-propos, Mme BOULAY informe que la lettre de démission de M. MORILLON a bien été reçue et que la sous-préfecture devrait nous faire parvenir son acceptation dans les jours à venir. Le prochain conseil pour l'installation du nouveau conseiller et l'élection du nouvel adjoint devrait avoir lieu le 9 novembre.

Mme JOLY-LAVRIEUX demande à ce que les questions écrites des conseillers minoritaires soient retranscrites entièrement dans le compte rendu et dans le procès-verbal de séance.

Le procès-verbal du dernier conseil municipal est approuvé par 3 abstentions et 10 voix pour après quelques modifications apportées par Mme JOLY-LAVRIEUX.

2021-51 Décision modificative

Mme le maire informe qu'il convient de prendre une décision modificative pour pouvoir passer des écritures comptables.

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| • Compte 6615 + 180.00€ | • Compte 67 11 + 2 462.86€ |
| • Compte 6411 - 180.00€ | • Compte 611 - 2 462.86€ |

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal, décide d'autoriser Madame le Maire, à passer ses écritures.

2021-52 choix du prestataire gaz

Mme le maire informe que notre contrat pour la fourniture de gaz peut être revu. Les bâtiments communaux suivants sont chauffés au gaz : la mairie, la cantine pour ce qui concerne la préparation des plats, la salle du petit houx et les vestiaires du foot. Notre prestataire actuel est Butagaz.

Les propositions reçues ont été envoyées à chacun en vue de ce conseil. Nous avons sollicité la société Vitogaz qui a un partenariat avec l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) afin d'avoir un comparatif.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal, décide d'autoriser Madame le Maire, à signer le contrat de fournitures de gaz pour l'ensemble de ses sites avec la société Gazarmor et à effectuer les démarches nécessaires à la passation de ce nouveau contrat.

2021-53 Demande de DSR 2022

Mme le maire informe que des projets de travaux de voirie sont prévus pour 2022, à savoir des réfections de voiries concernant les rues suivantes : Bellatour, la Paillardière, Beaulieu et la rue de Gorgeat de la Briochetterie à la RD 957. Des devis ont été demandés afin d'avoir un chiffrage de ces travaux. Ces travaux de voirie sont estimés à 51 929.10€ HT soit 62 314.92€ TTC

Des travaux de voiries conjointement avec la commune de Villiers sur Loir sont aussi prévus pour la route mitoyenne. Les travaux seraient pris à 50% par la mairie de Villiers et 50% par la mairie d'Azé. Le montant total du devis est de 35 037.28€ HT soit 42 044.74€ TTC. La part à charge de la commune serait de 17 518.64€ HT soit 21 022.37€ TTC.

Soit un estimatif global pour l'ensemble de ces travaux de voirie de 69 447.74€ HT soit 83 337.28€ TTC.

Mme le Maire propose d'inscrire ces travaux dans la demande « Dotation Solidarité Rurale 2022 ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres présents décident d'inscrire ces travaux au budget 2022 et demande au Conseil Départemental l'octroi d'une subvention au titre de la DSR 2022, et d'autoriser Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires

2021-54 Subvention à la coopérative scolaire 2021/2022

Mme CHERAMY explique aux membres du Conseil municipal, que suite à la suppression du service de transport scolaire par délibération du 6 juillet 2017, la commune subventionne la coopérative scolaire pour l'organisation des sorties scolaires au vu du programme annuel présenté par le Directeur de l'école « La Source ».

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal, décide de verser à la coopérative de l'école « La Source » une subvention d'un montant de 2 000.00 € sur l'exercice 2021, qui sera imputée au compte 6574 pour le remboursement des sorties en car lors des projets pédagogiques.

Divers

- Cabinet médical: Mme BOULAY informe qu'elle a reçu la confirmation que les infirmières peuvent avoir un cabinet à temps partiel et faire partie de l'équipe de soins primaires. Les esquisses du bâtiment préparées par le cabinet Bour'esquisse ne vont pas tarder; une réunion sera organisée avec les soignants, l'architecte, les membres de la commission cabinet médical et de la commission patrimoine, le 9 novembre 2021. Les esquisses seront envoyées à chacun pour que les questions et observations soient transmises lors de la réunion à l'architecte. Ce dernier nous fera un chiffrage dans la semaine qui suit. Une autre réunion sera organisée avec les acteurs financiers fin novembre pour que l'on se positionne sur la continuité des travaux et le cas échéant, l'inscrire au budget 2022.
- Une copie du courrier envoyé à l'académie par M. ROUSSELET, Maire de Saint Firmin des Prés, a été reçue en mairie concernant le RASED. Il souhaite que soit organisée une réunion avec l'ensemble des maires concernés pour envisager une convention collective.
- Concernant la collecte des poubelles à la Brunelière, une réunion s'est tenue en mairie avec Val Dem, M. JOUBERT, Mmes BOULAY, JOLY-LAVRIEUX et M. DELGADO. L'objectif est de définir l'emprise nécessaire pour le retournement du camion et l'emplacement des containers. Un bail emphytéotique entre M. Joubert et la commune pourrait être proposé. Actuellement des containers ont été mis en bord de route.
- La société Batibal a déposé son document d'ouverture de chantier pour les travaux du lotissement à la Gasnerie.
- Les travaux sur la toiture de l'église sont terminés. Les travaux de maçonnerie sont en cours.
- Le sénateur Janssens est venu en mairie. Une présentation des projets lui a été faite. Il est convenu, si le projet médical est lancé, qu'une demande de subvention lui soit demandé.
- Le défilé du 11 novembre aura lieu normalement. Il faudra néanmoins le pass sanitaire pour accéder au vin d'honneur qui sera sous le préau couvert de l'école.
- 116 colis des aînés seront distribués cette année et 44 personnes se sont inscrites au goûter du 18 décembre.
- Nous avons actuellement un stagiaire au sein des services techniques pendant 15 jours en lien avec la Mission Locale.
- Mme BOULAY informe qu'il convient d'être vigilant car il y a des vols avec effractions de jour et de nuit en ce moment dans les maisons à Azé et les communes voisines.
- Azé Loisirs nous a informés d'incivilité concernant le matériel entreposé dans le local mis à disposition dans la salle du Petit Houx. Un courrier sera fait à toutes les associations. A réfléchir si une photo avec l'emplacement de chaque matériel rangé pourrait être affichée dans ce local.
- M. DELGADO informe que le 2 novembre, un état des lieux de la voirie sera fait avec la société CIRCET avant que les travaux de pose du pylône ne commence. Il informe également avoir signé auprès d'Axis Conseil des documents pour l'attribution des nouveaux numéros cadastrales des parcelles rue des Marronniers.
- Mme CHERAMY informe que lors de l'assemblée générale des petites grenouilles, il a été annoncé une collecte de ferraille les 13 et 14 novembre prochain. Le conseil d'école s'est tenu le 18 octobre dernier, le compte rendu sera communiqué aux élus dès sa réception en mairie. Des travaux de peintures dans le couloir à côté de la salle informatique de l'école ont été faits par les agents des services techniques.
- M. GAUTHIER informe que l'ordinateur, d'une des secrétaires de mairie va être remplacé. Ce remplacement est rendu possible grâce à une subvention DETR de 1500€. La préparation de l'Echo de la Vallée avance. Un courrier aux annonceurs pour les encarts publicitaires a été envoyé et on a déjà des réponses positives. L'imprimeur sera ICN comme les années précédentes.

La séance est levée à 21h07.

Fait le 29/10/2021
A Azé

